

## Compte rendu de la 37<sup>ème</sup> assemblée Générale de LA SAUVAGINE VENDEENNE Le dimanche 26 avril 2009 à LUCON



C'est devant plus de 80 personnes que le Président André GUILLOTON ouvre la séance. Il remercie de sa présence Monsieur Daniel GACHET, 1er adjoint de la mairie de Luçon, tout les membres du conseil d'administration pour le travail fourni tout au long de l'année écoulée puis accueille les personnalités invitées :

- Franck PETOT, Chargé de communication de la fédération des chasseurs de la Vendée.
- Hubert RAMPILLON, Président de la chasse maritime Vendéenne.
- Raymond SEGUIN, Président de Grand Ouest Gibier d'Eau
- Jean Pierre DAVID, représentant l'association des chasseurs de tonnes de Charente Maritime.
- Bertrand TROLLIER, ingénieur ONCFS.

S'étaient excusés :

- Monsieur Gilles DOUILLARD, Président de la fédération des chasseurs de la Vendée
- Monsieur Philippe DE VILLIERS, Président du Conseil Général de la Vendée
- Michel PERREON, Président du groupement des chasseurs de gibier d'eau de Loire Atlantique.
- Patrick BELLOUARD, Président du groupement des chasseurs de gibier d'eau de Charente Maritime.
- Bertrand BRUNET, excusé à la dernière minute, représentant d'AVIFAUNA.

### Rapport moral et d'activité

#### **Grenelle et tables ronde « la grande illusion »**

En effet, la saison 2008 nous donna quelques jours de plus avec une ouverture le jeudi 21 août en contre partie, 3 espèces passaient en moratoire pour 5 ans et le vanneau était reporté au 15 octobre. Voilà le marchandage des écologistes qu'il fallait admettre. L'ANCGE se trouva confrontée à de nombreuses critiques du fait qu'elle est signée cet accord. Sans signer cet accord, nous aurions tout de même pris les moratoires et perdu la décade d'août dans le même temps.

Puis la saison se déroula sans trouble particulier, pour cette saison, pas de problème d'alimentation en eau, pas de H5N1.

Au cœur de l'hiver « le protocole vague de grand froid » fût activé, la fédération, après nous avoir consulté proposa suite à nos observations de terrain de fermer, pour le gibier migrateur les limicoles, les grives et bien sûr la bécasse. Les canards et oies n'étant pas en situation de vulnérabilité (fermeture du 7 au 18/01/09) Puis vint le moment tant attendu des dates de fermeture, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, 4 arrêtés tombent le 19 janvier 2009, 1 pour le colvert et chipeau, 1 pour les oies, 1 pour les limicoles et 1 pour les canards de surfaces et plongeurs.

Aussitôt, nous alertons la fédération et demandons un entretien d'urgence avec le Préfet du département pour dénoncer l'aberration des arrêtés et en particulier celui des oies.

Le président DOUILLARD écrira dans la foulée le mécontentement de tous les chasseurs de la Vendée.

Nous n'étions pas au bout de nos peines, la grande illusion continu, les écologistes, après avoir reconnu que la chasse était possible jusqu'au 10 février attaquent en référé immédiat l'arrêté du 19/01 auprès du conseil d'état sous le prétexte de confusion d'espèce pour le colvert et chipeau.

Le Ministre BORLOO reprend un nouvel arrêté et fait stopper la chasse des canards de surface le 03 février.

Que va-t-il se passer maintenant, le conseil d'état va rejurer sur le fond, la date du 10/02, celle-ci nous l'espérons à de fortes chances d'être retenu, mais pour cela nous devons démontrer que la confusion d'espèces et minime, voir nulle.

Aussi, c'est là et j'insiste que notre association nationale l'ANCGE va jouer tout son rôle, avec nous en démontrant que la confusion est nulle, et nous devons lui amener les preuves de terrain. Ceux d'entre vous qui détenez des carnets de prélèvement de 2001/2002 et d'avant peuvent les fournir à l'ANCGE pour prouver encore et encore que la chasse des canards de surface est possible au-delà du 31/01.

L'ANCGE traverse une période de turbulences avec de gros dossiers à traiter :

- La reconnaissance de la chasse avec appelants suite au H5N1
- La vente de bagues qui créa des tensions internes
- L'accord du mois d'août 2008 pour l'ouverture
- Mise en place du GEOC
- Travail sur les espèces en moratoire
- L'arrêt du conseil d'état sur la fermeture...

C'est dans cette tourmente que l'ANCGE a besoin d'être forte et compte sur les associations comme la nôtre pour maintenir un volume d'adhésions à la hauteur de nos revendications.

Je compte sur vous pour renouveler vos adhésions à notre grande famille des chasseurs de gibier d'eau, sans elle, la clé serait déjà sous la porte.

Notre ANCGE doit rester Parisienne, car c'est en étant proche des Ministères qu'on peut en ouvrir les portes.

Je compte sur vous et votre solidarité

Soyons fiers d'être chasseurs de gibier d'eau.

### **Actions de communication**

Nous avons participé à la manifestation de Valenciennes le 21 mars 2009, merci à Frédéric d'avoir fait le déplacement et d'avoir porté les couleurs de la sauvagine Vendéenne.

Nous avons participé à la fête du cheval et du chien le dimanche 20 juillet 2008 et les 26 et 27 juillet, nous étions présent à la fête de la chasse à la Chaize le Vicomte.

Les 24 heures de la sauvagine du 14 mars 2009 furent l'occasion d'ouvrir un marais aménagé par des chasseurs ainsi que la visite d'une tonne, télé sud Vendée était de la partie

Ce fut un franc succès, un grand merci à notre ami Thierry GREAU pour son accueil sur son exploitation et son marais, à notre secrétaire Michel PEROUX pour la visite de son plan d'eau et tonne, ainsi qu'aux administrateurs pour l'organisation de cette matinée. Quelques oiseaux étaient présents sur les étangs, pour le bonheur des yeux de la quarantaine de participants.

### **Bilan de la saison 2008/2009 et point sur l'adhésion**

Le nombre d'adhérents à notre groupement est sensiblement le même que l'an passé.

Le nombre d'adhésions ANCGE + LA REVUE est également identique, par la revue « la sauvagine » vous bénéficiez d'un support d'actualité exceptionnel et de plus, vous contribuez au bon fonctionnement de l'ANCGE.

### **Comptes rendus de l'année 2008**

Le secrétaire et trésorier, Michel PEROUX et Jean Pierre DERIEZ donnent lecture du compte rendu de l'assemblée générale 2008 et du compte rendu financier, ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

### **Election du tiers sortant**

Jean Pierre DERIEZ, Jean-Claude DUPART, Philippe TARDE et Frédéric LAMONT sont réélus à l'unanimité. Il est à déplorer qu'aucune nouvelle candidature ne se soit manifestée pour un poste d'administrateur.

### **Présentation du Cédérom TICECO « A la découverte des zones humides »**

C'est Franck PETOT qui présente cet outil pédagogique créé de toute pièce par la Fédération des chasseurs de la Vendée avec différents partenaires financiers dont notre association et la CMV.

Celui-ci retrace le cycle de l'eau et fait apparaître toutes les zones humides que l'on trouve sur notre territoire, son commentateur n'est autre que le présentateur TV Jamy GOURMAUD .

Ce cd rom est proposé aux enseignants pour les classes de CE2, CM1 et CM2, il permet de montrer la richesse des zones humides, la faune, la flore ainsi que les activités humaines qui s'y pratiquent. Un petit quizz le rend encore plus attractif lors de manifestations. Sa diffusion est très large, région Pays de la Loire pour commencer puis toute la France par la suite. Il sera également en vente pour les associations qui le désirent.

### Anatidés en baie de l'Aiguillon

Bertrand TROLLIET présente tout d'abord la baie de l'Aiguillon sur mer et la pointe d'Arcay qui sont des lieux remarquables pour le stationnement des oiseaux d'eau, il retrace les mises en réserve successives de ces lieux, à commencer par la partie Vendéenne en 1973 puis la partie Charentaise en 1993.

Sous formes de graphiques, il présente la densité d'oiseaux observés chaque mois de janvier depuis 20 ans et commente les augmentations ou régressions des espèces concernées. Le biotope de la baie de l'Aiguillon se dégrade malheureusement par la régression de la « mizotte » ou « pucinélie » cette herbe étant appréciée par l'oie cendrée et le canard siffleur. Dans l'ensemble, depuis 5 ans, les effectifs sont stables, voir en légère augmentation, se qui reste à confirmer dans le temps.

### Enquête prélèvements et récolte d'aile

Nicolas BETHENCOURT, après avoir saisi les carnets de prélèvement, nous présente sous forme de graphiques les temps forts de la saison écoulée. Celui-ci demande à ceux qui possèdent internet de faire leurs saisies en ligne pour l'année prochaine, le chemin d'accès au site sera communiqué dans le prochain « sauvagine infos »

Pour la récolte d'aile, une mention « **très bien** » est attribuée aux chasseurs ayant récoltés des ailes. En effet, 326 ailes furent envoyées à AVIFAUNA, l'analyse de celles-ci indique un age-ration supérieur à 55% voir 60% sur l'espèce souchet, ce qui indique que les prélèvements de jeunes sont plus important que les adultes et que nous ne prélevons que les intérêts sans toucher au capital. La récolte d'ailes va se poursuivre, voir s'intensifier pour la prochaine saison.

### Questions diverses

La parole est ensuite donnée à l'assemblée pour les questions diverses qui portèrent sur la déclaration annuelle des appelants auprès de la fédération, le vœu sur l'agrainage lors de l'assemblée générale de la FDC 85, ainsi que le projet de loi des Députés « OLLIET- BIGNON » qui doit permettre d'inscrire la Vendée dans les départements à chasse de nuit pour sa partie traditionnelle, puis le Président remercie les participants et invite l'assemblée au traditionnel vin d'honneur.

